

« Du sol au foncier, des fonctions aux usages, quelle politique foncière ? »

Cécile CLAVEIROLE CESE Conseil économique, social et environnemental

9 place d'Iéna, PARIS 75 775 cedex 16, cecileclaveiroleceser@orange.fr

Présentation de l'avis du CESE

Le sol est peut-être le plus vital et, paradoxalement, le plus méconnu de tous les éléments constitutifs des écosystèmes terrestres. Son importance repose sur ses multiples fonctions, indispensables pour notre planète et pour ceux qu'elle abrite : production de biomasse, stockage du carbone, épuration et réservoir d'eau, lieu de vie d'une biodiversité riche et diversifiée..., lesquelles fonctions créent sa fertilité, source de la majeure partie de l'alimentation. Trop souvent considéré comme une ressource illimitée, le sol subit de nombreuses agressions dues aux activités humaines étant artificialisé, creusé, pollué...

Comment concilier tous les usages du sol et le préserver ?

Urbanisation, développement d'infrastructures d'aménagement du territoire ou de zones d'activités (industrielles/commerciales), croissance du tourisme, sont quelques-unes des activités humaines qui impactent lourdement la qualité des sols pourtant à la source de toute biodiversité.

Appuyé sur une analyse approfondie du sol et de son rôle à la fois environnemental et territorial, l'avis du CESE, adopté en assemblée plénière le 25 janvier 2023, propose une réflexion sur l'état des lieux des sols en France et expose différents outils de politique foncière et d'urbanisme destinés à encadrer plus durablement leur utilisation. Le CESE formule 18 préconisations pour réhabiliter la valeur du sol et accorder à cette valeur sa gestion et le partage de ses usages.